

Le ministère de la guerre a nommé, il y a quelques jours, dix jeunes gens attachés à l'état-major général en qualité d'ingénieurs photographes. La mission de ces jeunes gens est de lever des plans et de photographier les points qu'on jugerait utiles au service topographique.

M. Durand-Brager, peintre de marine, est parti pour Gênes avec une mission du ministre de la marine. Il avait été également envoyé en Crimée à bord de l'escadre française.

La Commission du Corps législatif chargée de l'examen du projet de loi portant que la surtaxe autorisée à l'octroi de Lille sera applicable à l'ancien territoire des communes d'Esquermes, de Moulins-Lille et Wazemmes, annexé à la ville de Lille et enclavé dans l'enceinte fortifiée de ladite ville, est composée de la manière suivante :

Président : M. le Général Boullé ;  
Secrétaire : M. Quesné ;  
Rapporteur : M. Seydoux.

Le Bulletin des actes administratifs de la préfecture du Nord contient un décret impérial, du 30 avril, qui prohibe la sortie, la réexportation d'entrepôt et transit, sauf les exceptions qui pourront être autorisées par le ministre des finances, des objets suivants :

Armes de guerre de toute sorte ; plomb, soufre, poudre, salpêtre, nitrate de soude, pierres à feu, capsules de poudre fulminante, bois de fusil, project les et autres munitions de guerre de toute sorte ; effets d'habillement, de campement, d'équipement et de harnachement militaires ; chevaux ; bâtiments à voiles et à vapeur, machines et parties de machines propres à la navigation, agrès et appareils de navires, et tous autres objets bruts ou confectionnés de matériel naval et militaire.

La conférence des avocats de Paris, présidée par M. Ploque, bâtonnier de l'Ordre, a décidé lundi la question suivante :

« Les donations déguisées sous la forme de contrats à titre onéreux sont-elles soumises au rapport ? »

Secrétaire-rapporteur, M. de Sal.  
MM. Aimé et Assé ont soutenu l'affirmative ; MM. Geneste et de Soussay, la négative.  
Après le résumé de M. le bâtonnier, la Conférence a adopté l'affirmative.

On annonce que le conseil d'Etat vient d'adopter le projet de loi sur les chemins algériens et que ce projet va être envoyé au corps législatif.

Dans le tableau régulateur du prix de l'hect. de froment, publié par le *Moniteur*, la troisième classe, section unique, dans laquelle figure Bergues, pour le département du Nord, porte les cotes suivantes :

Table with 4 columns: Location, 1st sem. mars, 2nd sem. avril, 3rd sem. avril. Rows include Mulhouse, Strasbourg, Bergues, Arras, Roye, Soissons, Paris, Rouen, Saumur, Nantes, Marans.

Le prix moyen régulateur de la classe est donc de 14 fr. 98 c. pour la première section, de 15 fr. 13 c. pour la seconde, et de 14 fr. 89 c. pour la troisième.

Le prix moyen est de 13 fr. 67 c.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une hausse moyenne de 2 fr. 91 c. à l'hectolitre.

Plusieurs journaux ont annoncé que la musique des guides de Bruxelles devait venir donner un concert à Roubaix.

Nous croyons devoir faire connaître qu'en effet, à la prière de la Grande Harmonie de notre ville, l'administration municipale a adressé à S. M. le Roi Léopold une demande d'autorisation à ce sujet ; mais que, jusqu'à ce jour, cette autorisation n'a pas encore été accordée.

Ce qui a pu donner lieu à la nouvelle qui a circulé prématurément, c'est qu'il y a peu de jours, M. Bender, l'habile directeur de cette célèbre musique, est venu à Roubaix, et que notre Société Philharmonique, informée de son arrivée, est allée lui donner une sérénade, rendant ainsi hommage tout à la fois à l'artiste éminent qui a poussé jusqu'aux dernières limites de la perfection l'exécution de l'harmonie militaire, et à l'ami dévoué de notre ancien et regrettable chef de musique, M. Charles Wuygk.

M. Bender a puru extrêmement sensible à cette démarche toute spontanée et à cet accueil cordial. Il a assuré les chefs de notre Grande-Harmonie que lui et ses musiciens viendront encore avec le plus grand plaisir se faire entendre à Roubaix, si la permission peut leur en être donnée.

Voilà où en est l'affaire. Nous espérons pouvoir annoncer bientôt que la demande faite au nom de notre ville a été bien accueillie par S. M. le Roi des Belges.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 26 avril au 2 mai 1859 inclus, 26 garçons, 24 filles.

MARIAGES.

Du 2 mai. -- Entre Désiré-Louis-Joseph Thaise, tisserand, et Joséphine Marissal, journalière. -- Godefroy Spel, tisserand, et Sophie Deboschère, journalière. -- Henri-Joseph Fyne, journalier, et Amandine-Joseph Nincq, journalière. -- Jean-Baptiste Florin, tisserand, et Augustine-Joseph Everaert, tisserand. -- Pierre-François-Joseph Dhalluin, fleur, et Ludvine-Isabelle Gonca, dévideuse. -- Amand-Joseph Boussart, fleur, et Julie Mairie, journalière. -- Louis-Ferdinand-Joseph Desprez, marchand de laines, et Céline Dupiro, lingère. -- Aimable-Philippe Deloomez, fleur, et Cécile-Désirée-Angélique Delescluse, dévideuse. -- Paul-Désiré Demulder, fleur, et Hortense Delescluse, journalière. -- Pierre-François Michon, tisserand, et Stéphanie-Joseph Steux, journalière. -- Léopold Gilté, tailleur d'habits, et Mathilde-Louise Degeyse, couturière. -- Victor-Moise Holdenbergh, serrurier, et Marie-Joseph-Ghislaine Duret, dévideuse. -- César-Aimable-Joseph Delebecque, tisserand, et Rosalie-Catherine Nys, journalière. -- Jacques-Jean Montearmi, fleur, et Isabelle Tjampens, journalière. -- Augustin-Joseph Grouzet, fleur, et Pauline Delemmerie, lessiveuse. -- Clovis-Joseph Desnoudet, fleur, et Marie-Thérèse Dupard, journalière. -- Désiré Gérard, tisserand, et Rosalie Lomest, tisserande. -- Henri-Joseph Delattre, tisserand, et Sophie-Adeline Desmaures, tisserande. -- Florentin-Louis-Joseph Duhamel, tisserand, et Augustine-Joseph Courteuse, journalière. -- Florimond-Fabien Billemont, lanier, et Elise-Joseph Florin, bobineuse. -- Achille-Alexandre Allain, journalier, et Adéline-Joseph Lecomte, journalière. -- Charles-Alexandre-Joseph Benoit, tisserand, et Julie-Louise-Joseph Lefebvre, journalière. -- Pierre-Joseph Deltète, tisserand, et Isabelle-Marie-Joseph Provost, journalière. -- Henri-César Deleporte, tisserand, et Marie-Joseph Thilié, ménagère. -- Charles-Henri Parent, contre-maître de filature, et Prudence Liagre, journalière. -- Philippe-Joseph Courmain, tisserand, et Julie Hertelet, journalière. -- François-Joseph Duguquier, journalier, et Marie-Silvie Duguquier,

journalière. -- Charles Plateau, journalier, et Marie-Céline Provost, journalière. -- Charles-Auguste-Joseph Delhayant, fleur, et Aimée-Sophie-Joseph Deleporte, journalière. -- Louis-Philippe Deirance, fleur, et Sylvie-Joseph Serouille, journalière. -- François-Joseph Martin, fleur, et Sophie Fremoux, journalière. -- Louis-Hubert Bosquillon, domestique, et Félicité-Joseph Legrand, rempaileuse. -- César-Joseph Bulcourt, fleur, et Elise Florin, dévideuse. -- Jean-Baptiste Rigout, fleur, et Aimée-Joseph Salmier, journalière. -- Jean-Louis-Farvacque, tisserand, et Marie-Eugénie Dervaux, tisserande. -- Jean-Louis Favier, tisserand, et Marie-Bésine Staelens, tisserande. -- Pierre-Amand Provost, tisserand, et Nadie Buchelier, journalière. -- Jules-Henri-Joseph Deltète, tisserand, et Philomène Toument, tisserande. -- Louis-Léopold Deladdere, journalier, et Apolline Vandoeuvre, journalière. -- Ignace-Joseph Millescomps, tisserand, et Rosalie Wignou, journalière. -- Jules-Gésar Dupont, brosseur, et Marie-Vangansbelle, couturière. -- André-Joseph Bonssart, tisserand, et Augustine Louchour, tisserande. -- Charles-Henri Delont, cultivateur, et Louise Fontaine, tisserande. -- Louis-Joseph Benion, garçon de café, et Hortense Vuydsteke, servante. -- Zéphirin-Louis Lecroart, tisserand, et Florine-Joseph Lebrun, journalière. -- Louis-Joseph Piat, militaire, et Sophie Hulst, tisserande.

DÉCÈS.

Du 26 avril. -- Maximilien-Joseph Lesage, 60 ans, tisserand, veuf de Fidèle-Gorgonie-Joseph Goffez, chemin de l'Hommelet. -- Du 28. -- Louis-Fathéme Buridant, 62 ans, journalier, époux d'Henriette Leblu, rue du Ballon. -- Du 29. -- Félicité-Joseph Cveifier, 55 ans, ménagère, épouse de Pierre-Louis Dreuves, canton du Nouveau-Monde. -- Antoine-Henri Poulain, 60 ans, journalier, veuf de Josephine Théry, Hospice. -- Du 30. -- Barbe-Thérèse Gousseneit, 34 ans, maréchale bouclière, épouse de Louis Petriand, route de Nouveaux. -- Du 1er mai. -- Pierre-Joseph Patrien, 65 ans, tisserand, veuf de Julie-Joseph Hella, hôpital. -- Marie-Rose Rousselle, 80 ans, ménagère, veuve d'Henri Duham, canton de l'Épée. -- Plus 8 garçons et 6 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

FAITS DIVERS.

Mardi, vers trois heures, un soldat du 17<sup>e</sup> de ligne, s'est précipité du pont de la Concorde dans la Seine. Aussitôt deux bateaux se détachent, le soldat est repêché et transporté sans connaissance au lavoir du quai de la Terrasse.

« En voilà un capon ! s'écrie un gamin, qui se jette à l'eau de peur du feu !  
Le noyé se redresse, comme s'il venait de recevoir un choc électrique.

« Moi, capon ! moi ! et malgré sa rude moustache, et son chevron rouge, il fond en larmes comme un enfant.

Ce n'était pas un *capon*, en effet, et, Dieu merci, c'était un sentiment tout contraire au manque de courage qui avait inspiré à ce militaire l'acte insensé dont il aura à répondre devant le conseil de guerre. Arrivé le matin à Paris, sac au dos, pour rejoindre son corps, il venait d'apprendre que le 17<sup>e</sup> était parti depuis trois jours. Ce fait le constituait réfractaire. Réfractaire lui, qui venait de faire quatre-vingt lieues pour se battre ? Le désespoir l'a pris, il s'est cru déshonoré et il s'est jeté à l'eau pour ne pas survivre à sa honte. Espérons que le conseil de guerre acquittera promptement notre homme et l'enverra se sécher au feu des avant-postes.

Le *Droit* a raconté autrefois les singulières aventures d'un individu qui avait élevé la mendicité à domicile à la hauteur d'un art. Ce personnage, qui demeurait à la Chapelle-Saint-Denis, avait toujours sur lui quatre costumes superposés, de manière à pouvoir changer de figure selon la position sociale des personnes

chez lesquelles il se présentait. Il fut arrêté.

Une perquisition pratiquée à son domicile amena la découverte et la saisie de 6,000 francs en or, de titres de propriété d'une valeur de 25,000 francs, etc., et d'une galerie de costumes qu'eût enviée Babin.

L'attention de M. Winter, commissaire de la section des Marais, avait été appelée sur un individu de même genre. C'était un nommé Raymond M..., âgé de cinquante ans. Muni des certificats les plus honorables, fabriqués par lui avec une habileté extraordinaire, et dont il avait une collection appropriée à tous les cas possibles, il allait trouver des personnes notables, et, en exposant de prétendues infortunes qui le frappaient, il parvenait à exciter la compassion et à se faire remettre des sommes plus ou moins fortes.

Il y a quelques jours, ce chevalier d'industrie avait rendu visite à M. D..., fabricant d'ébénisterie, domicilié au deuxième étage, rue Sainte-Claude. Le concierge de cette maison est un ancien gardien de Sainte-Pélagie. La figure de Raymond M..., qu'il avait vu monter l'escalier, lui avait paru suspecte.

Il guetta son retour, et l'arrêtant au passage : « Ah ! ah ! mon gaillard, lui dit-il, je vous reconnais ; j'étais gardien à Sainte-Pélagie et j'ai eu l'avantage de vous y rencontrer. Vous un peu, racontez-moi à où vous venez en ce moment ? L'écroc pâlit, se troubla, et le concierge, appelant un sergent de ville, le mit entre ses mains.

On sut que Raymond M... avait, grâce à ses faux certificats, reçu de l'argent de M. D... Ensuite, il s'était présenté chez M. Sauvage, sculpteur, fils de l'inventeur de l'hélice, dont les ateliers sont situés dans la même maison. Il s'était donné comme appartenant à la profession et ayant été victime d'affreux malheurs. Les pièces qu'il avait produites à l'appui de cette assertion étaient si attendrissantes que tous les ouvriers s'étaient cotisés, à raison de 50 centimes chacun, pour venir à son aide, et lui avaient remis le montant de leur collecte.

Conduit chez le commissaire de police, et interrogé par ce magistrat, Raymond M..., devant le témoignage de l'ancien gardien de Sainte-Pélagie, ne put nier qu'il eût déjà subi une condamnation. Invité à faire connaître son domicile, il a répondu qu'il avait des raisons pour ne pas le révéler.

A la suite de son interrogatoire, il a été mis à la disposition de la justice.

Julie F..., domestique, rue d'Amsterdam, s'étant levée lundi de grand matin, ouvrit sa fenêtre afin de voir quel temps il faisait. Elle vit une dame en toilette du matin, suivie d'un monsieur bien mis, entrer dans un terrain vague, situé rue de Berlin. Leurs allures étaient mystérieuses, et ils paraissaient prendre de grandes précautions pour éviter les regards. Le monsieur portait un paquet soigneusement enveloppé de langes blanches ; la dame versait d'abondantes larmes. Un trou était creusé dans le sol. Le paquet y fut déposé avec grand soin, puis recouvert de terre que les deux personnages foulèrent avec leurs pieds et recouvrirent de gazon. Ensuite, ils s'éloignèrent furtivement.

Persuadée qu'on venait de cacher en cet endroit la preuve matérielle d'un crime, la domestique, en proie à la plus vive émotion, était restée immobile et sans voix et n'avait pu s'opposer à la fuite des coupables. Mais leurs traits étaient restés gravés dans sa mémoire, et, dès qu'elle fut reniée de sa frayeur, elle alla raconter ce qu'elle avait vu. Une rumeur se répandit dans le quartier et arriva aux oreilles des sergents de ville de service, qui se rendirent à l'endroit désigné. Là, en présence de plusieurs témoins, on

La proposition était si simple, si franche et si naturelle, qu'elles se virent presque forcées d'y souscrire pour ne pas être découvertes.

En montant en voiture, la princesse se rappela le paquet. Elise l'avait également oublié, au milieu de ses vives inquiétudes, et elle raconta comment elle l'avait perdu. Sophie-Albertine en éprouva un profond chagrin... mais le mal était sans remède.

Alors seulement s'approcha l'homme au manteau.

« Vous avez perdu quelque chose ? dit-il : si vous voulez me dire quoi, peut-être pourrais-je vous être utile aussi. »

Il n'était pas prudent de faire connaître au premier venu la nature du paquet, car on avait tout lieu de croire qu'il renfermait des papiers d'une grande importance.

La princesse déclina donc cette offre, résolue qu'elle était de s'adresser au directeur de la police par l'entremise du régent lui-même.

La petite caravane se mit aussitôt en marche. Fromm, le domestique de Litholf, tenant le fouet et les rênes, conduisait le véhicule.

L'homme au manteau marchait silencieusement à côté, tandis que la princesse, fatiguée, s'étendait dans la voiture, remerciant le Ciel d'avoir échappé si heureusement à tout danger réel, sans avoir souffert aucun outrage.

Au moment où la voiture passait près d'un réverbère, la sœur du régent jeta par hasard les yeux sur l'homme qui l'escortait. Quelle ne fut pas sa surprise en apercevant ce visage froid et pâle comme un cadavre ! Elle crut reconnaître le même homme qui les avait suivies avec tant de précaution lorsqu'elles se rendaient chez le capitaine Kingsholm ; plus elle le regardait, plus elle était convaincue qu'elle n'était pas dans

l'erreur. Cette découverte l'inquiétait. Pourquoi les avait-il suivies d'abord en les espionnant, et s'était-il ensuite présenté comme leur défenseur ? Comment s'était-il retrouvé sur leur chemin dans la Hornsgata, après avoir d'abord disparu dans une rue latérale à la Tavastgata ? Cela n'était point l'effet du hasard ; mais quels pouvaient être ses motifs ?

A la lueur d'un autre réverbère, elle le vit fixer les yeux sur elle à la dérobée. Si elle avait osé, elle aurait appelé Elise ; mais le mieux était d'attirer le moins possible l'attention.

Elise n'était pas beaucoup plus à son aise. Le jeune inconnu lui avait offert son bras, et elle n'avait pu le refuser.

Une franche familiarité est naturelle entre hommes, et, grâce à son costume, Elise dut se soumettre aux usages reçus.

« Vous êtes fatigué, camarade ? » lui dit son compagnon.

Elise était embarrassée : elle se tut.

« De petites aventures sont loin d'être désagréables de temps en temps. Mais... vous êtes si taciturne... »

« J'écoute ce que vous dites. »

« Eh parbleu ! nous avons oublié quelque chose ; comment vous appelez-vous, mon jeune ami ? Mon nom est Litholf, et le vôtre ? »

« Pardonnez-moi de n'oser vous le dire. Le motif de notre visite, à pareille heure, dans ce quartier retiré est un secret qui ne m'appartient pas... »

« Dieu merci ! dit Litholf, je n'ai pas de secret et je puis dire que est mon nom, d'où je suis et où je vais... Où je vais, répéta-t-il, eh bien, pourquoi le cacher ? Moi aussi j'ai un but... »

« C'est ? »

« Il me vient une idée. Votre costume annonce que vous êtes page, peut-être pourriez-vous me rendre un service, et je suis convaincu que vous ferez pour moi tout ce qui sera en votre pouvoir... Je vous dirai que je suis ambitieux... je voudrais avoir une position où l'on soit en évidence, et où l'on ait occasion de montrer si l'on est ou non bon à quelque chose ; en un mot, il ne me conviendrait pas de devenir page comme vous ; mais je voudrais porter une large épée au côté, une cuirasse sur la poitrine et un casque sur la tête, bref, devenir traiban. S'il vous est possible de faire quelque chose en ma faveur, vous verrez que vous avez acquis en moi un ami que rien ne fait trembler. »

La franchise et l'entrain de son langage plurent à Elise, qui y trouvait quelque analogie avec ses propres rêves.

« Peut-être pourrais-je vous être utile, dit-elle. »

« Suivre le roi à la guerre, le défendre... ha ! croyez-moi, j'y deviendrais un homme distingué, en admettant, bien entendu, qu'une ballie ne me jouât pas trop tôt le mauvais tour de mettre fin à cette brillante carrière. La vie ou la mort, qu'importe, pourvu que l'on vive ou que l'on meure comme il convient à un homme. Vous êtes jeune vous-même, plus jeune encore que moi, et vous ne comprenez rien, n'est-ce pas ? Quelquefois aussi vous faites de semblables rêves ? »

Un soupir souleva la poitrine d'Elise.

« Ah ! quel bonheur de posséder un cœur jeune et dispos, un bras vigoureux ; quel plaisir de savoir que le monde entier nous est ouvert ! — Vous pouvez avoir raison... »

« Bien certainement j'ai raison... et, je puis

vous le dire, j'ai au fond du cœur un rêve, une pensée, un sentiment, appelez cela comme vous voulez, qui me guide, et ce rêve... mais n'allez pas rire de moi. »

« Je ne ris pas... Continuez... »

Sa franchise intéressait de plus en plus Elise.

« Au reste, rien si vous voulez, cela ne me surprendra pas. Voyez-vous, si j'acquies assez d'honneur, assez de gloire pour devenir quelque chose, assez d'expérience pour me bien comprendre moi-même, j'espère qu'alors mon rêve se réalisera : celui de conquérir l'amour et la fidélité d'une noble femme, belle et bonne. »

Elise tressaillit comme au contact d'une étincelle électrique.

« Appuyez-vous plus fort sur mon bras, dit-il, vous marcherez mieux. »

Par bonheur pour Elise, il faisait nuit ; car autrement la rougeur qui se répandit sur ses joues l'aurait trahie. Litholf, qui ne soupçonnait rien, lui prit la main et lui attira plus solidement le bras dans le sien.

« Vous êtes un enfant armé d'une épée, dit-il ; je le sens à votre main ; il s'écoulera encore plusieurs années avant que vous ayez assez de force pour porter autre chose qu'un petit sabre de page. »

Elise crut qu'il convenait de prendre un air offensé.

« Monsieur, ne m'insultez pas, dit-elle. »

« Bien m'en preservez, reprit Litholf ; pour rien au monde je ne foudrais vous blesser ; car quelque chose que je ne m'explique pas vous vaut déjà ma sympathie et me porte à vous aimer. Par exemple, je vous tiens compte d'avoir tenté de défendre cette dame contre une bande de turbulents avec tout le courage que comporte votre jeunesse. »

(La suite au prochain numéro.)

fouilla vrit, et xiété, s — O « Le voit les bracele des pat mit à 2 et cette tinger. » vieill « parta Cœli, vresse lant le royale l'hôtel bijoutie Celle-c Isabelle — V l'Ilust Paris. nus (st Louis Y musicl flottage littérai del Pas — G Salon e de M. M. Con le Reto Graces Tasse a champ pages. Le flot gravure Raphae — On s chez J. — Prix 3 mois Etrang — P — Caun velle, L — GRA — Les M. Sch de ce s Le c leurs royaux qu'on danger On les bè maux — Mar — Les ordina tant, é au pro march — Drap l Id. Id. Id. Caché Drap l Id. Cuir li Satin Id Draps — Sat Gra Gra — La en res le not prix e RUE